



AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES D'UN ENFANT MINEUR

Nous soussignés :

Madame :

Demeurant :

Monsieur :

Demeurant :

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : _____ né(e) le _____

Autorisent à titre gracieux, la Ville de Saint-Maur-des-Fossés,

à photographier notre enfant le _____ à _____ dans le cadre de _____

et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons la Ville de Saint-Maur-des-Fossés à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies effectuées.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans les supports de communication de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, et notamment :

- le magazine municipal Saint-Maur Infos,
- les autres supports imprimés,
- les expositions,
- les supports de communication digitaux (Page Facebook officielle de la Ville, comptes officiels Twitter et Instagram de la Ville, site internet officiel de la Ville),
- et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.

La Ville de Saint-Maur-des-Fossés s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à _____, le _____

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :